

Problèmes Energétiques Globaux – Module 2

V9 :

Marchés de l'énergie : le marché du pétrole

M2G3A1V6bisP1 : Le marché du pétrole

a) Matière première standardisée

Le pétrole peut être considéré comme une matière première tout à fait standardisée, quelle qu'en soit l'origine, susceptible d'être échangée à un prix mondial unique. C'est ce qu'en anglais on appelle une "commodity".

En toute rigueur, ce n'est pas vrai, mais le raffinage permet le découplage de fait entre les propriétés des divers bruts et celles des produits raffinés.

Les bruts étant dans une très large mesure interchangeables, il n'est pas nécessaire, à la limite, que l'importateur soit directement lié à l'exportateur.

Il peut s'approvisionner selon la loi du marché, au meilleur prix du moment.

La souplesse de la distribution et le faible poids du coût du transport permettent que le pétrole lui soit ensuite livré où il le désire.

b) Marché libre et concurrentiel

Cette caractéristique fondamentale explique en grande partie le développement accéléré, au cours des dernières décennies, du marché concurrentiel de pétrole brut, qui a succédé aux contrats à long terme antérieurs au premier choc pétrolier.

A cette époque, le marché pétrolier comportait deux composantes inégales :

- les contrats à long terme, établis entre les grandes compagnies multinationales et les Etats producteurs, qui représentaient l'essentiel des transactions,

- le marché dit « spot », de type concurrentiel, qui avait été établi par les plus grandes compagnies pétrolières mondiales qu'on appelle les major. Le marché spot était alors utilisé comme mécanisme d'ajustement marginal, notamment pour assurer l'adéquation offre/demande sur le marché des produits raffinés du Nord de l'Europe.

En 1973/1974, 5 % seulement du pétrole brut transitait par ce marché.

Depuis lors, la fixation des prix du pétrole repose sur un mécanisme permettant de concilier les structures des coûts techniques et la cotation sur le marché spot. Notez que ce mécanisme qui comporte divers inconvénients, dont le risque de crises purement spéculatives.

On parle désormais de contrats de formule, leur principe étant le suivant : le prix du pétrole exporté est fixé par rapport au prix spot du lieu d'importation, en tenant compte des différences de qualité des deux bruts considérés et du coût du fret.

Le marché spot a joué un rôle croissant dans les transactions de brut, sa part dans les échanges ayant atteint jusqu'à 50 et même 70 % à un certain moment.

Les chocs pétroliers ont entraîné la rupture des relations de confiance entre producteurs et consommateurs, qui était nécessaire dans les contrats long terme.

Cette rupture a eu pour effet que tant acheteurs que vendeurs ont préféré s'adresser à un marché reflétant la loi de l'offre et de la demande.

D'une manière générale, on peut dire que l'émergence du marché spot du brut a fait perdre à l'Organisation des pays Exportateur de Pétrole, plus connue sous le nom d'OPEP une bonne partie de son initiative en matière de fixation des prix.

L'une des conséquences de la perte de contrôle du mécanisme de fixation des prix par les grandes compagnies et les Etats a été l'apparition d'accès de "fièvres" de type boursier, qui se traduisent par de brusques envols des prix sans qu'aucune pénurie physique ne le justifie.

c) Facteurs de fluctuation des prix

En particulier, le deuxième choc pétrolier a été initialement déclenché par une simple surcotation sur le marché spot par rapport aux prix officiels de l'OPEP, consécutive aux craintes des consommateurs de voir ressurgir des pénuries du fait des événements d'Iran de 1979 et du déclenchement de la guerre irano-irakienne.

De la même manière, les événements du Golfe de 1990 ont confirmé cette évolution : on a assisté à ce moment-là à une nouvelle flambée des prix pour des raisons encore purement spéculatives, alors qu'il n'y avait pas pénurie, et même que l'OPEP s'était engagée à produire les quantités supplémentaires nécessaires pour compenser l'embargo sur les pétroles irakiens et koweïtiens.

Le même phénomène s'est manifesté en 2011 lorsque le pétrole libyen n'a plus été exporté compte tenu de la guerre civile, la production nationale ayant diminué de 71 % par rapport à 2010.

La flambée des prix du pétrole en 2008 est imputable à de nombreux facteurs, parmi lesquels : d'une part une très forte demande en provenance d'Asie, et notamment de la Chine, d'autre part une diminution de la production au Venezuela, consécutive aux grèves du secteur pétrolier dans ce pays, et enfin à la diminution de la production de l'Irak du fait de la guerre.

Un autre facteur était le faible investissement réalisé au cours des années précédentes par l'industrie pétrolière mondiale en matière d'exploration-production et de maintenance des puits existants.

d) Les contrats de formule

Le principe des contrats de formule est le suivant :

le prix du pétrole exporté est fixé par rapport au prix spot du lieu d'importation, en tenant compte :

- Tout d'abord du coût du raffinage, afin de refléter des différences de qualité des deux bruts considérés
- et enfin du coût du fret

Pour l'acheteur, il y a garantie que les prix en sortie de raffinerie sont comparables même pour des bruts de qualité différente

Pour le vendeur, il y a garantie que la rente pétrolière lui revient bien

Cette manière de faire définit en quelque sorte une règle d'indexation par rapport au marché spot, qui a permis de renouer des contrats à long terme entre exportateurs et importateurs.

e) Internationalisation du marché pétrolier

Cette évolution a pour effet d'internationaliser beaucoup plus les marchés pétroliers, l'éloignement n'étant plus un obstacle aux échanges.

De surcroît, le marché mondial du brut se différencie de plus en plus, reflétant par là même les écarts existant au niveau des marchés des produits raffinés.

En effet, la tendance observée dans les pays industrialisés à un glissement de la demande vers les coupes légères a pour conséquence que les coûts de raffinage y sont plus élevés qu'ailleurs du fait des techniques de craquage, réformage, et conversion profonde employées.

Les raffineurs répercutant leurs coûts sur les produits pour conserver leur marge (on parle de netback), on observe une forte corrélation, au moins à moyen terme, entre les variations des prix des bruts et celles des produits raffinés.